



RadioAmateurs de la Gironde – REF33

Association locale conventionnée du Réseau des Emetteurs Français,
reconnu d'utilité publique, décret du 29.11.1952
48 Avenue du Pinsan 33370 Artigues près Bordeaux
SIREN : 821 489 499 APE : 9499Z

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire **du 25 Mai 2019 au radio club F6KLI à Libourne**

L'assemblée s'ouvre à 10 h 30 dans les locaux de F6KLI qui nous accueille cette année.

Sont présents : 25 Oms dont 10 invités, pour être valable l'AGO compte 18 oms à jour de cotisation 2018 dont trois pouvoirs. De ce fait, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale Ordinaire déclarée valable. Ainsi le Président peut déclarer ouverte cette assemblée générale ordinaire.

Nous invitons déjà les radio-clubs à réfléchir pour organiser en 2020 la prochaine Assemblée (pour plus de renseignements veuillez vous rapprocher du Président pour l'organisation qui se veut simple et conviviale).

Le Président remercie au nom du bureau le radio-club F6KLI, son Président F6DBP et tous ses membres, pour l'accueil et l'organisation de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Puis nous rendons hommage par une minute de silence à tous nos Oms disparus pendant cet exercice ; à savoir : F2BJ Jean (ancien président du REF 33), F6ELI, F4FYC Patrick brillant participant au renouveau du relais de Capian.

Puis vain la partie administrative de cette Assemblée Générale.

Rapport moral :

Le président retrace les travaux et les participations réalisés depuis la dernière assemblée générale de 2018, à savoir :

- Le but de l'association RAG-REF33, avec son radio-club F6KNL, est d'être le lien entre le REF National et tous les Oms de la Gironde, quelle que soit l'appartenance de l'Om.
- Manifestation de Pompignac (forum des assos du 9/9/18).
- Aménagement intérieur des locaux de F6KNL à la maison de Cadouin et pose des différentes antennes en vue de concours.
- Participation à Radiobroc à Cestas, (distribution des qsls en attente, adhésions et vente de livres techniques pour le compte du REF National).
- Numérisation par F5NSL de tous les anciens bulletins d'information (infom33) sur notre site.
- Participation active à tous les championnats (SSB 23 c-rendu, CW 15 c-r, VHF 4 c-r).
- A la demande des responsables de l'asso "Village des plateaux" des jeunes de 8 à 16 ans en difficultés scolaires, sont venus visiter le RC à plusieurs reprises (après midi) pour être initiés aux contacts radio et à l'électronique par nos dévoués Oms (F5OZF, F5TBX, F2VX)

Vote du rapport moral : 18 pour – 0 contre – 0 abstention

Rapport financier :

Notre trésorier présente le rapport financier de notre association qui est au beau fixe.

Produits d'exploitation qui se montent à 4415.01 € et se décomposent ainsi :

- Les adhésions des membres de l'association (1043,92 €),
- Don divers à l'association (119,83 €),
- Une subvention de la mairie de Capian (100 €)



RadioAmateurs de la Gironde – REF33

Association locale conventionnée du Réseau des Emetteurs Français,
reconnu d'utilité publique, décret du 29.11.1952
48 Avenue du Pinsan 33370 Artigues près Bordeaux
SIREN : 821 489 499 APE : 9499Z

- Solde de l'année 2017 (3151,26 €).
- Charges d'exploitation qui se montent à 1060.63 €
- Assurance (185,81 €)
- Achat de matériaux pour le relais (219.65 €)
- Aménagement du radio-club F6KNL (140.70 €)
- Frais d'obsèques (163.80 €)
- Prélèvement EDF (267.00 €)
- Divers :ag, qsls, ect (83.67 €)

Résultat net d'exploitation de l'exercice 2018 = + 3354.38 €

Vote du rapport financier : 18 pour – 0 contre – 0 abstention

Cotisation 2020 : Inchangée

Renouvellement d'une partie du bureau :

Cette année, les postes de Président et Président adjoint, sont à renouveler.

Malgré un appel à candidature, passé lors de l'appel à AG pour le poste de Président (ce dernier, F4EOP a souhaité passer la main après neuf années de bons et loyaux services à ce poste), aucun candidat n'a postulé avant l'AGO.

Donc un premier appel est lancé à l'assistance : sans résultat ; puis un second : sans résultat également ; enfin un troisième est de nouveau lancé : également sans résultat.

Le bureau décide donc d'appliquer l'article VI du règlement intérieur prévu en pareil circonstance et se donne rendez vous pour une réunion de bureau le 6 juin 2019.

Seul le Président adjoint se représente

Aucune candidature à part celui du sortant n'a été enregistrée, y compris pendant l'AG.

Vote pour le poste ci-dessus : 18 pour – 0 contre – 0 abstention

Projets en cours :

* Un projet pour un relais numérique sur notre site de Capien est à l'étude.

L'Assemblée se termine donc vers 12 h 15 par un apéritif offert par l'association et suivi par un repas tiré du sac pour ceux qui le désirent, en ce donnant rendez vous début 2020.

Le secrétaire

F1RQE JOLLET Jean Louis